



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale Délégation académique à l'action culturelle

Strasbourg, le 9 novembre 2021

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Olivier Michel

Tél. 06 19 72 91 48

Mél : olivier.michel@ac-strasbourg.fr

La rectrice de l'académie

à

Délégation académique à l'action culturelle

Affaire suivie par :

Raphaël Sager

Tél. 03 88 23 37 35

Mél : raphael.sager@ac-strasbourg.fr

Mesdames, messieurs les directeurs d'école
Mesdames, messieurs les chefs d'établissement du
second degré

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Education nationale du Bas-Rhin
S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Education nationale du Haut-Rhin

Objet : Labellisation académique E3D (Ecole | Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)

Depuis la rentrée 2016, l'académie de Strasbourg propose aux écoles, collèges et lycées alsaciens, de candidater à titre individuel ou par territoire éducatif à la labellisation E3D, décernée en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Région Grand Est, la collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord, l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena), Teragir, EDF et la Société générale.

Ainsi, 172 écoles, établissements scolaires, cités scolaires et réseaux sont aujourd'hui labellisés E3D dans notre académie, touchant environ 67 000 élèves.

Cette labellisation que le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports souhaite voir généralisée se décline dans chaque académie selon trois niveaux : engagement dans la démarche, approfondissement et expertise. Il s'agit de valoriser et amplifier les démarches globales d'école ou d'établissement scolaire en direction des Objectifs de Développement Durable générant une synergie entre les enseignements et les actions mises en place par la collectivité de rattachement. Cette démarche est coordonnée localement par un ou plusieurs référents EDD.

Je souhaite également attirer votre attention sur la possibilité d'une labellisation E3D territoriale, qui regroupe l'ensemble des structures scolaires d'un secteur (circonscription, réseau d'écoles et son collège de secteur, cité scolaire, REP...).

Complémentaire d'autres dispositifs existants (« Agenda 21 scolaire » impulsé par les collectivités territoriales, « Lycées en transition » de la Région Grand Est, « Eco-Ecole » proposé par Teragir), la labellisation E3D contribue à mobiliser l'ensemble des personnels, parents, élèves et partenaires autour d'une démarche lisible, attractive et fédératrice qui s'inscrit pleinement dans les parcours (citoyen, santé, avenir et EAC), en cohérence avec le projet académique. Elle ne constitue pas une fin en soi, mais une reconnaissance dans une démarche d'amélioration continue. Cette labellisation, tout à fait compatible avec d'autres partenariats, sera valorisée lors du dialogue de gestion avec les services académiques.

Afin de vous guider dans l'appropriation de la démarche, je vous invite à consulter le site académique <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd/> donnant accès au calendrier et aux documents afférents à la labélisation E3D mais aussi à l'actualité académique liée à l'EDD. La mission académique au développement durable est également à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place ou le suivi de votre démarche.

Je suis sûre que vos équipes et vous-même accorderez tout l'intérêt qu'elle mérite à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans les priorités ministérielles et académiques de la rentrée 2021.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.


Elisabeth Laporte